OCOM M308.02 – DONNER DES COMMANDEMENTS

1. **Rendement.** Donner des commandements.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) une carte aide-mémoire,

      (2) de la supervision, et

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).

3. **Norme.** Le cadet doit donner des commandements, y compris :

   a. utiliser les éléments d'un commandement suivants :

      (1) l'avertissement, et

      (2) l'exécution; et

   b. mettre en pratique les techniques vocales.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les éléments d'un commandement suivants : a. l'avertissement, et b. l'exécution.	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 1-1-8 à 1-1-10)
PE2	Démontrer et expliquer les exigences suivantes pour bien donner un commandement : a. la voix, y compris : 1. le volume, 2. la portée, 3. la distinction, 4. l'inflexion, et 5. la vigueur; b. la précision, c. la confiance, d. une posture appropriée, et e. le contrôle respiratoire.	Démonstration	15 min	A0-002 (p. 1-1-8) C0-022 (p. 98 à 101) C0-241 C0-269 (p. 13 à 15)

5. **Durée**

   a. Introduction/Conclusion : 5 min

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Démonstration :	15 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification**

   a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1, pour initier les cadets aux éléments d'un commandement et susciter leur intérêt.

   b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer les techniques vocales que les cadets doivent acquérir.

7. **Documents de référence**

   a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   b. C0-022 (ISBN 0-02-864207-4) Cole, K. (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.

   c. C0-241 Optimal Breathing. (2007). *Posture and Breathing*. Extrait le 12 février 2008 du site http://breathing.com/articles/posture.htm.

   d. C0-269 AFMAN 36-2203 Department of the Air Force. (1996). *Drill and Ceremonies*. Lackland Air Force Base, Texas. Secretary of the Air Force.

8. **Matériel d'instruction.** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage.** Une carte aide-mémoire.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

   a. On doit donner l'occasion aux cadets de donner des commandements et de recevoir une rétroaction durant les rassemblements d'ouverture et de clôture hebdomadaires et les cérémonies militaires.

   b. Il y a du temps supplémentaire pour cet OCOM, dans l'OCOM C308.02 (Donner des commandements).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.